

AFFICHAGE DES PRIX au 22 décembre 2018

BAREME DES HONORAIRES à la charge du vendeur (hors cas particulier * - voir ci-dessous)

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

Honoraires exprimés en % maximum, inclus dans le prix affiché et calculés sur le montant restant au vendeur

	MANDAT SIMPLE	MANDAT FAVORIZ
Jusqu'à 59 900 €	Forfait de 5200 €	Forfait de 7200 €
De 60 000 € à 79 900 €	Forfait de 5600 €	Forfait de 7600 €
De 80 000 € à 99 900 €	7%	Forfait de 2000 € + 7 %
De 100 000 € à 169 900 €	6,5%	Forfait de 2000 € + 7 %
De 170 000 € à 249 900 €	6%	7%
De 250 000 € à 389 900 €	5,5%	6,5 %
De 390 000 € à 449 900€	5%	6 %
De 450 00 € à 499 900 €	4,5%	5,5 %
Au-dessus de 500 000 €	4,5%	Forfait de 5000 € + 4,5 %

TERRAINS

- Jusqu'à 100 000 € : forfait de 8 000 € TTC (9 000 € TTC pour les biens en exclusivité)
- Au-delà de 100 000 € : 8 % TTC maximum (9 % TTC pour les biens en exclusivité)

FONDS DE COMMERCE

- 10 % hors taxes sur la valeur totale du bien

* Cas particulier

- Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

ESTIMATION PROFESSIONNELLE

- Facturation selon barème (de 300 à 700 € TTC) offerte dans le cadre d'un projet de mise en vente

BAREME DES HONORAIRES LOCATION

Honoraires pour les baux d'habitation en résidence principale, vides ou meublés, régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989, modifié par la Loi Alur du 24/03/2014

A LA CHARGE DU LOCATAIRE selon le décret n° 2014-890 du 01 août 2014

Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail

- 8 € TTC par m2 habitable La rémunération du mandataire est exigible à la rédaction du bail

Etat des lieux d'entrée

- 3 € TTC par m2 habitable La rémunération du mandataire est exigible à la réalisation de la prestation

A LA CHARGE DU BAILLEUR

Publicité, visite du logement, entremise et négociation, constitution du dossier, rédaction du bail

- 9 € TTC par m2 habitable La rémunération du mandataire est exigible à la rédaction du bail

Etat des lieux d'entrée

- 3 € TTC par m2 habitable La rémunération du mandataire est exigible à la réalisation de la prestation

IMMOBILIERE de ROYAN – 92, rue Gambetta – 17200 ROYAN - Tel : 05 46 06 14 43

Fax : 05 46 05 94 42 - E-mail : royan@lafort.com, SARL au capital de 35 000 € - Siret 47772963600019 RCS Saintes APE 6831 Z – N° TVA intracommunautaire FR49477729636 – Carte professionnelle CPI 1701 2018 000 024 924 délivrée par la CCI de Rochefort – Médiateur de la consommation : MEDICYS 73 boulevard de Clichy - 75009 PARIS Garantie financière en transactions sur immeubles et fonds de commerces de 200 000 € avec managements de fonds, souscrite auprès de GALIAN - 89, rue de la Boétie – 75008 PARIS. Compte séquestre de dépôt n° 5601 861 7892 ouvert auprès du Crédit Agricole. Chaque agence est une entité indépendante